



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 septembre 2014 et dans la continuité de leur déclaration intersyndicale du 4 septembre dernier les Organisations Syndicales salarié-es ont pris acte des propositions des employeurs de l'UNIFED des taux de contribution envisagés pour la politique de formation du secteur d'activité.

Ces propositions ne répondent en rien à leurs demandes du maintien, à minima, des taux attribués jusqu'à ce jour au secteur d'activité pour répondre aux besoins des établissements et des salarié-es en matière de Formation Professionnelle Continue ; et ceci sans tenir comptes des éventuelles conséquences sociales l'OPCA UNIFAF.

Les Organisations Syndicales salarié-es attendent, conformément à l'ordre du jour validé paritairement, la transmission des taux, chiffrés et ventilés, des propositions UNIFED pour la prochaine Commission Paritaire de Branche du 29 septembre ; ce point devra être abordé en premier lieu.

Les Organisations Syndicales estiment ne pas pouvoir ce jour entrer en négociation faute d'éléments suffisants.

Elles refusent catégoriquement que le versement volontaire éventuel soit la variable d'ajustement des trésoreries des établissements au risque de voir à termes les budgets alloués à la formation repris par les tutelles faute d'accord de branche étendu à la hauteur des besoins du secteur.

Montreuil, le 16 septembre 2014